

Secrétariat

Delphine Bahier
01 34 25 64 32 - delphine.bahier@cyu.fr

Directrice de la formation

Geneviève Zembri
01 34 25 67 12 - genevieve.zembri-mary@cyu.fr

Validation des acquis de l'expérience

Valérie Lelong
01 34 25 71 57 - valerie.lelong@cyu.fr
vae@ml.u-cergy.fr

Formation continue et

contrats de professionnalisation

Sabrina Zinout
01 34 25 61 81 ou 01 34 25 67 55
sabrina.zinout@cyu.fr
formation.continue@ml.u-cergy.fr

CY Cergy Paris Université

Lettres et sciences humaines

Site des Chênes
33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex

www.cyu.fr

Candidature

Recrutement sur dossier.

Critères de recrutement :

notes depuis le baccalauréat,
expérience dans le domaine visé
par le master (travaux d'étudiants,
travaux personnels, activités
associatives, emploi étudiant,
stage, alternance, expérience
professionnelle ou autre).



master

TRANSPORT MOBILITÉ RESEAUX

EXPLOITATION ET DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE TRANSPORT PUBLIC

Formation initiale / continue / en alternance - VAE

Présentation

Le master Exploitation et développement des réseaux de transport public forme les cadres des réseaux de transport urbain et interurbain routier et ferré, des responsables transport des collectivités locales et des chargés d'études. Le master est destiné aux étudiants et aux salariés de toutes les entreprises de transport public routier et ferré souhaitant développer leurs compétences. Il propose une première année d'enseignements fondamentaux et de préprofessionnalisation (deux semestres) et une seconde année de professionnalisation (deux semestres).

Objectifs professionnels

- Gérer une exploitation de transport de personnes en transport urbain ou interurbain, avec ou sans modes lourds (tramway, métro, etc.), dans toutes ses composantes : production, gestion des ressources humaines, gestion des risques, management de la complexité, etc.
- Gérer une chaîne de transport de personnes au niveau urbain, interurbain et international, en prenant en compte l'ensemble des modes.
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique publique de transport, d'environnement, de développement durable aux côtés des collectivités partenaires et autorités organisatrices.
- Maîtriser des systèmes d'information propres à la profession.

Partenariat avec le milieu professionnel étroit et reconnu

Des salariés des groupes de transport public (RATP, SNCF, Transdev, etc) et de PME bénéficient chaque année d'une validation des acquis de l'expérience et suivent le master en formation continue. De nombreux étudiants suivent le master en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation dans les grands groupes français et chez des transporteurs indépendants.

Le corps enseignant est composé de nombreux intervenants professionnels issus de la RATP, de la SNCF, et des groupes Transdev et Keolis en conception et production de l'offre de transport, marketing, gestion-finance, appels d'offres, management, GRH et droit social.

Très bon taux d'emploi à l'issue du master 2

Selon les années, entre 75 et 90 % des étudiants débutent un CDI dès la fin du master 2. 100 % des étudiants est en emploi 4 mois après la fin de la formation.

Validation des acquis de l'expérience

Validation des acquis de l'expérience

L'expérience professionnelle du candidat, restituée dans un dossier, est étudiée par l'université. L'expérience peut permettre de délivrer telle ou telle partie d'un diplôme (VAE partielle), voire la totalité du diplôme (VAE complète), ce qui revient à remplacer tout ou partie des épreuves conduisant à la délivrance du diplôme. Dans ce cas, la décision de validation produit le même effet et confère les mêmes droits que le succès aux épreuves d'examen dont le candidat a été dispensé.

La VAE est possible si le candidat fait état d'au moins deux années d'expérience professionnelle en lien direct avec la formation. Un dossier de candidature est alors à remplir. Cette procédure dure plusieurs mois. Le dossier est ensuite étudié par un jury lors d'une soutenance.

Validation des acquis 85

La demande de validation des acquis 85 est une démarche qui vise à faire reconnaître les connaissances acquises lors de différents parcours de formation, ainsi que la valeur formative des expériences professionnelles et/ou sociales pour intégrer une formation de l'enseignement supérieur sans avoir le diplôme requis. La VA 85 ne donne pas d'équivalence du diplôme demandé.

CONTENU DES COURS

M1 - SEMESTRE 1, GÉNÉRAL COMMUN AU PARCOURS TTE

- UE 1** Les fondamentaux du transport
 - EC 1 Concurrence et régulation dans le secteur des transports
 - EC 2 Transport, énergies et territoires
- UE 2** L'offre de transport public urbain
 - EC 1 Les acteurs du transport public français
 - EC 2 Les AOM et les opérateurs : études de cas
- UE 3** Economie des mobilités et du transport public
 - EC 1 Financement et tarification de l'offre des transports urbains
- UE 4** Approche appliquée des transports publics
 - EC 1 Les enquêtes transport : conception et traitement
 - EC 2 Les prévisions de trafic et leurs outils
- UE 5** Outils et langues
 - EC 1 Traitement statistique et cartographique des flux
 - EC 2 Anglais des transports

M1 - SEMESTRE 2, PRÉ-PROFESSIONNALISATION EN TRANSPORT PUBLIC

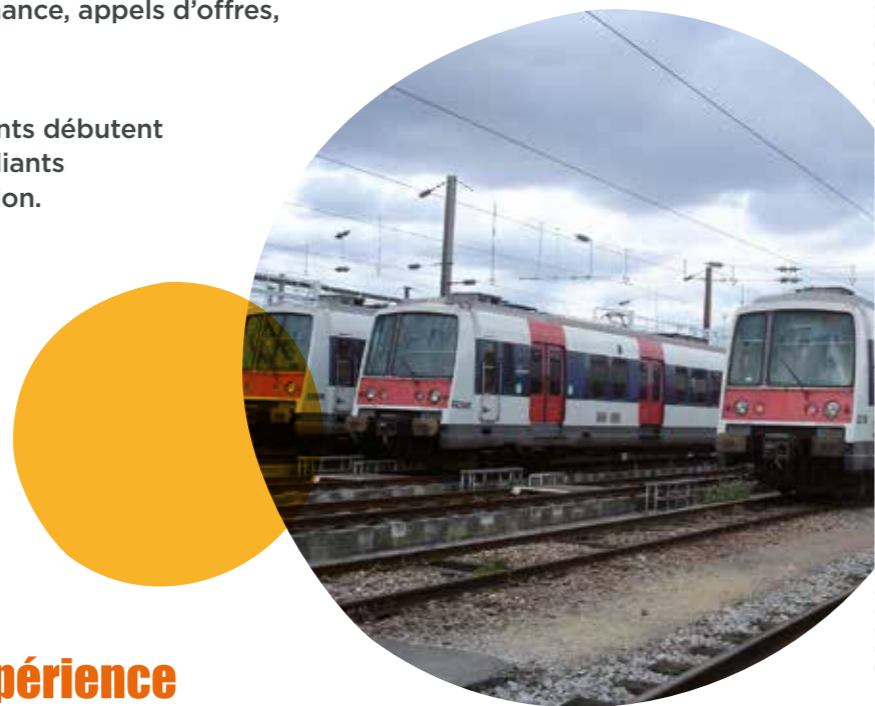
- UE 1** Conception de l'offre de transport
- UE 2** Responsabilités de l'entreprise
- UE 3** Management GRH
- UE 4** Gestion
- UE 5** Anglais
- UE 6** SIG
- UE 7** Jeux d'acteurs en aménagement et urbanisme
- UE 8** Infrastructure de transport : de la planification à la réalisation
- UE 9** Relations AO / Exploitants : politiques de déplacement et acteurs institutionnels dans le contexte français
- UE 10** Séminaire scientifique
- UE 11** Contrat de professionnalisation ou stage de 3 mois minimum à finir avant le 30 août (uniquement pour FI, FC /CP, FC avec stage)

M2 - SEMESTRE 1

- UE 1** Conception de l'offre de transport
- UE 2** Production de l'offre de transport
- UE 3** Appels d'offres et vie des contrats
- UE 4** Management GRH
- UE 5** Le transport dans son environnement urbain
- UE 6** Gestion
- UE 7** Anglais
- UE 8** Nouvelles technologies et modélisation
- UE 9** Séminaire scientifique
- UE 10** Séminaire professionnel international et voyage d'études

M2 - SEMESTRE 2

- UE 1** Mémoire de recherche
- Stage scientifique en laboratoire
- Stage en entreprise avec convention à finir avant le 30 août
- Contrat de professionnalisation



RYTHME

1^{re} année, 1^{er} semestre octobre à décembre inclus :
2 jours par semaine en formation,
3 jours par semaine en entreprise.
1^{re} année, 2^e semestre janvier à mai inclus :
1 à 2 semaine(s) par mois en formation et
2 à 3 semaines par mois en entreprise selon
le calendrier de formation.
Juin à septembre : plein temps en entreprise.
2^e année, 1^{er} semestre octobre à mai inclus :
2 semaines par mois en formation et
2 semaines par mois en entreprise selon
le calendrier de formation.
2^e année, 2^e semestre : juin à septembre inclus :
plein temps en entreprise.

Formation continue, alternance et formation initiale

Les salariés peuvent bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (voir ci-contre).

Le master peut être suivi dans le cadre d'un contrat de professionnalisation signé entre un étudiant et une entreprise pour un ou deux ans. Les étudiants en contrat sont rémunérés pendant leur période de formation à l'université et ils touchent une rémunération équivalente à 80 % du SMIC pour les moins de 26 ans et 100 % du SMIC pour les plus de 26 ans. L'entreprise finance les frais de formation. Le master peut être suivi avec le statut d'étudiant. Un stage de trois mois minimum en première et en deuxième année est obligatoire.